



- Maintenir la péréquation géographique et le plafonnement des prix de vente au public.

6. Mettre en valeur toutes les ressources nationales d'énergie. Les scénarios raisonnablement optimistes de la Stratégie 2035 montrent qu'à l'horizon 2035 plus de 80% des besoins continueront à être couverts par des hydrocarbures, soit un besoin total d'environ 9 Mtep en hydrocarbures dont 5 Mtep de gaz naturel. Dans le cas tendanciel de ces scénarios, la production nationale d'hydrocarbures ne serait plus que de 0,6 Mtep en 2035, soit un déficit de plus de 8 Mtep. Afin de réduire la facture énergétique du pays, la mise en valeur de toutes les ressources nationales en énergie est l'une des toutes premières priorités.

7. Maîtriser la demande d'énergie. La maîtrise de la demande, dans le sens d'une utilisation plus efficace de l'énergie, nécessiterait à la fois :

- une prise en compte de toutes les formes d'énergie consommée ;
- une réévaluation sectorielle du potentiel d'économie d'énergie ;
- une mise à jour des objectifs d'économies mesurables et vérifiables pour les principaux secteurs d'activités ;
- le respect de la réglementation en vigueur, en particulier pour les bâtiments ;
- la réduction des pertes de distribution de l'électricité ;
- la poursuite du programme d'amélioration de la consommation spécifique des centrales thermiques de la Steg.

La maîtrise de la demande d'énergie, permettrait, selon le scénario de référence à l'horizon 2035 de la Stratégie, de réduire la consommation d'énergie primaire de 37% par rapport au scénario tendanciel. **Il est à souligner que toute économie d'énergie non réalisée à temps est porteuse de grandes perturbations et d'incertitudes pour gérer le plan d'équipement de la Steg en capacité de production au gaz naturel. Un suivi rigoureux de cet objectif est recommandé.**

8. Diversifier les fournisseurs du gaz naturel à importer. L'étude « La sécurité énergétique de la Tunisie à l'horizon 2030 », publiée par l'ITES en 2022, recommande la diversification des fournisseurs du gaz naturel importé. Nous rappelons quelques-unes des mesures proposées : (a) doter la Tunisie d'un terminal

GNL, (b) relancer le projet d'interconnexion avec la Libye et (c) doter le pays d'un secours de gaz naturel.

9. Relancer la coopération régionale et internationale. Les grands projets d'intégration énergétique régionale entre les pays de l'UMA, d'une part, et entre les pays du Maghreb et ceux de l'UE, d'autre part, ont été mis en veille depuis au moins une décennie. Désormais, la question sécuritaire est devenue pour l'UE la première des priorités de sa politique de voisinage avec les pays du Sud de la Méditerranée, alors que les pays de l'Afrique du Nord cherchent séparément à se positionner sur le marché européen de l'énergie en privilégiant la coopération bilatérale avec les pays du Nord. Le projet "Galsi", du gazoduc reliant l'Algérie directement à la Sardaigne, rentre dans cette stratégie. Actuellement, la Tunisie est concernée par trois projets de coopération: le projet "Elmed" d'interconnexion électrique avec la Sicile, l'engagement international de la Tunisie dans le cadre de la COP26 et, plus récemment, le projet de production et d'exportation de l'hydrogène « vert » vers l'Europe. Une intégration régionale des réseaux électriques présente plusieurs avantages: des possibilités de mise en valeur du potentiel et d'exportation de l'énergie solaire et éolienne, une plus grande sécurité d'approvisionnement du marché intérieur et une meilleure optimisation de l'exploitation des capacités installées. Un cadre spécifique au secteur de l'énergie mériterait d'être mis en place afin de mettre à profit et développer cette coopération régionale.

10. Renforcer la capacité organisationnelle des parties prenantes. Il est fortement recommandé que le Gouvernement se dote d'un « Système de Management de l'Énergie » (SME) pour accroître en particulier les chances de réussite dans l'implémentation de la Stratégie 2035. Pour ce faire, la norme ISO 50001-2018 propose un cadre accepté mondialement pour la gestion de l'énergie afin d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire les coûts et d'optimiser les performances économiques et environnementales. Ce cadre aide à instaurer une bonne « Gouvernance » et une « Transparence » appropriées, spécifiques au domaine de l'énergie.

Le diagnostic et les recommandations ci-dessus exposés ont été abordés par plusieurs rapports de qualité qui ont cherché à attirer l'attention des Autorités tunisiennes sur cette situation alarmante. Se détourner des problèmes soulevés entraînerait inévitablement notre pays vers une dégradation de son économie, de ses finances et de sa souveraineté.



RÉSUMÉ



Préserver
ET Renforcer NOTRE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE



ETAT DES LIEUX & PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

La Tunisie, ces derniers temps, fait face à des difficultés d'approvisionnement en énergie. En 2022, à deux reprises, les distributeurs de carburants ont été contraints de rationner leurs ventes après avoir épuisé les stocks de sécurité. En raison d'un manque de disponibilité de gaz naturel chez son fournisseur unique, la Steg a importé de l'électricité dans des proportions inédites durant deux années de suite. **Ces épisodes constituent des alarmes qui devraient inciter à plus de vigilance d'autant plus que le contexte régional, dont dépendent largement nos approvisionnements, est incertain et que le marché mondial de l'énergie est en profonde mutation.**

L'examen des indicateurs clés du secteur tunisien de l'énergie révèle, de plus, une érosion inquiétante de notre indépendance énergétique et de son impact sur les finances publiques. En 2022, l'indépendance énergétique de notre pays a été de 45%, en nette régression par rapport à 2010 (81%). Cette dégradation résulte à la fois d'un déclin de nos capacités de production pétrolière et gazière et des difficultés grandissantes d'importations de carburants et de gaz naturel.

Le déclin de nos capacités de production est quasi général. La production d'hydrocarbures a été réduite de moitié en une décennie. Les investissements de mise en valeur des ressources nationales d'hydrocarbures non conventionnelles, des énergies renouvelables et de maintien des champs existants sont en berne depuis plusieurs années. L'unique raffinerie du pays ne répond plus que partiellement et de moins en moins aux besoins du marché intérieur. La mise en valeur des énergies renouvelables reste marginale malgré les multiples tentatives de relance du Plan solaire tunisien, initié en 2009. Notre système électrique est de plus pénalisé par son enclavement et sa forte dépendance au gaz, en grande partie importé d'un seul fournisseur étranger.

Les monopoles publics que sont la Steg, pour l'importation du gaz et de l'électricité, et la Stir, pour l'importation du pétrole brut et des carburants, rencontrent ces dernières années de plus en plus de difficultés à payer leurs fournisseurs, tunisiens et étrangers. Leurs difficultés de trésorerie résultent des retards de paiement de plus en plus importants de leurs clients, aussi bien du public que du privé, et des retards de règlement du Trésor public au titre de la compensation des produits subventionnés de leurs ventes au marché local. La Steg subit, de

plus, des prélèvements frauduleux d'électricité dans des proportions de plus en plus élevées et semble impuissante à y mettre fin sans l'intervention de la puissance publique. **La dégradation de la sécurité énergétique du pays au cours de la dernière décennie est également impactée par le changement profond de la situation intérieure du pays dans un contexte régional incertain et un environnement international en bouleversement.** Au cours de la dernière décennie, le secteur de l'énergie a été fortement impacté par différents événements qui l'ont ébranlé et affaibli, à savoir : la dégradation de la situation sécuritaire, une instabilité institutionnelle inédite, le délitement de la gouvernance du secteur et de son environnement immédiat, un ralentissement général du processus de décision et le départ de plusieurs investisseurs étrangers du secteur.

LA PRÉSENTE NOTE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE PROPOSE DES MESURES QUI DEVRAIENT PERMETTRE DE SÉCURISER LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE DU PAYS EN ÉNERGIE TOUT EN FREINANT LA DÉGRADATION ACTUELLE DE NOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET SES EFFETS NÉGATIFS SUR LES FINANCES PUBLIQUES.

DES MESURES D'URGENCE POUR EVITER L'EFFONDREMENT DU SYSTEME ENERGETIQUE

Dans l'immédiat, la priorité est de restaurer la capacité de l'Etat, de ses Institutions et des opérateurs du secteur à garantir la continuité de fourniture du marché intérieur en énergie. Le secteur se dirigerait inévitablement à sa perte si des utilisateurs de l'énergie continuent de ne pas payer les services rendus et si les monopoles publics du secteur continuent de vendre leurs produits à des prix inférieurs au coût de leur production et/ou de leur achat sans recevoir dans les temps impartis la compensation à servir par le Trésor public. **Quatre ensembles de mesures d'urgence sont proposées afin d'éviter un effondrement à court terme du système énergétique de notre pays.**

1. Rétablir l'Etat de droit en affirmant l'autorité de l'Etat. Les mesures d'urgence proposées ont pour objectif immédiat et en premier lieu de rétablir l'Etat de droit en affirmant l'autorité de l'Etat en vue de restaurer la capacité des opérateurs publics du secteur à honorer leurs engagements financiers à l'égard de leurs fournisseurs d'hydrocarbures, notamment de gaz naturel. Cinq ensembles de mesures sont proposées

à cet effet : (a) récupérer les créances impayées à la Steg, à la Stir, à l'Etap et à la Sndp par le Trésor et par les clients indécents, (b) mettre un terme aux vols de l'électricité, (c) mettre un terme à la contrebande des carburants, (d) faire appliquer la réglementation en vigueur concernant l'obligation de constituer et de maintenir un stock de sécurité de 60 jours de consommation de carburants, (e) faire appliquer la réglementation en vigueur relative à la protection des infrastructures d'importance vitale, (f) adopter un plan spécifique d'intervention d'urgence et de gestion de crise.

2. Restaurer la capacité financière des opérateurs publics afin qu'ils puissent réaliser la mission qui leur est assignée. Toute chose étant égale par ailleurs, la Tunisie n'étant plus un pays rentier en matière de pétrole, les mesures ci-dessus proposées ne permettront pas d'assainir durablement les comptes de la Steg, de la Stir et de l'Etap, tant que l'énergie électrique, le gaz et les carburants seront commercialisés à des prix bien en deçà de leur coût de revient. Dans la durée, une subvention généralisée et conséquente de l'énergie n'incite ni à la sobriété, ni à la performance et freine la mise en valeur des ressources alternatives. Pour être efficace, la subvention de l'énergie se doit d'être sélective, ciblée et judicieusement pilotée dans le temps. La suppression brutale des subventions a un coût social certain, mais leur maintien, sans procéder aux ajustements appropriés, entraînerait de graves dérèglements du service public de l'énergie, et par suite une situation pire pour les populations vulnérables. La réforme de la politique des prix de l'énergie est une opération délicate qui nécessite une concertation permanente et pendant plusieurs années entre différentes parties prenantes. Le choix des produits et le calendrier de réduction de leur subvention est à concevoir par les Autorités politiques et par la Haute Administration.

La réduction progressive, sélective et ciblée de la subvention de l'énergie doit nécessairement être accompagnée de mesures compensatoires de soutien aux catégories sociales les plus vulnérables.

3. Sécuriser les importations de gaz tout en donnant une forte impulsion au mix électrique. Le gaz consommé dépend en grande partie des importations et d'un seul fournisseur étranger. **De plus, la production nationale de l'énergie électrique dépend quasi exclusivement du gaz.** Afin d'assurer la continuité de fourniture de l'énergie électrique à court et moyen termes, quatre ensembles de mesures sont

proposées : (a) engager dans les meilleurs délais des négociations avec la partie algérienne afin de fixer les conditions d'achat du gaz au-delà de 2027; (b) donner une forte impulsion au « plan solaire » qui a pris beaucoup de retard ; (c) mettre rapidement en œuvre un projet spécifique d'équipement des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques ; (d) inciter les propriétaires de logement et d'immeuble dont la consommation d'électricité est élevée à s'équiper en panneaux photovoltaïques.

4. Mesures éventuelles en ultime recours. Toutefois, en cas de menace de rupture de la continuité de fourniture de l'énergie, après avoir utilisé le stock de sécurité, les Autorités pourraient être contraintes de rationner la distribution des carburants ou de l'électricité afin de préserver le pays d'une rupture totale.

Une mise en œuvre rapide et efficace de ces mesures nécessiterait la constitution d'un corps multidisciplinaire ad hoc ayant de larges pouvoirs et directement rattaché à la présidence du Gouvernement, et un accompagnement en toute transparence par des campagnes d'informations et de communication à l'attention des citoyens et des parties prenantes et impliquant les premiers responsables des Autorités concernées.

DES REFORMES CLES POUR RENFORCER L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE DU PAYS

Les mesures d'urgence proposées ci-dessus doivent être complétées simultanément par des mesures permettant de pérenniser l'avenir énergétique du pays. Ces mesures commenceraient à produire leurs effets à moyen terme, trois à cinq années si ce n'est plus. Mais dès à présent, elles devraient être engagées et accompagnées, à différents niveaux de l'Etat et de ses Institutions.

5. Programmer un assainissement financier sur les court, moyen et long termes du secteur. L'assainissement financier du secteur de l'énergie est un des prérequis à sa viabilité. Cet assainissement nécessite à la fois un assainissement dans le temps des principaux opérateurs publics et, également, une mise en œuvre d'une tarification de l'énergie conséquente et qui tienne compte des capacités réelles de l'Etat à financer la subvention de l'énergie. Trois ensembles de mesures sont proposées à cet effet :

- Procéder à un assainissement financier durable de la Steg, de la Sndp, de la Stir et de l'Etap ;
- Autoriser l'importation des carburants par les sociétés de distribution ;